



Assemblée Générale Ordinaire 2019 de l'Interpro Forêt Bois 64 - PROCES VERBAL -

Date : Le mardi 11 juin 2019

Heure : 14h30

Lieu : Sauveterre de Béarn

Présences : 25 participants dont 17 membres actifs

Pouvoirs : 7 pouvoirs

24 voix / 34 : Quorum atteint

Président de séance : Michel Castan

Secrétaire de séance : Pierre Marsan

Copie de la feuille de présence en annexe

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Présentation du rapport moral et rapport d'activité pour l'année 2018,
- Présentation du rapport financier 2018
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- *Questions diverses*

Préambule – Accueil des nouveaux membres 2019

Accueil des nouveaux membres de l'année 2019

- Fédération Française du Bâtiment – Eric Chouard - excusé
- SEPA, Société d'Équipement des Pays de l'Adour – Nicolas Freida – excusé
- Coopérative Habitat Eco Action – Pierre Driollet – présent
- Agglomération Pays Basque – technopôle Arkinova
- Cabinet Conseil - F.Martin Conseil - excusé

Contact :

Technopôle Hélioparc K124
2 Avenue Pierre Angot
64000 PAU

Port : 06 45 93 06 77
Mail : foretbois64@outlook.fr

Association loi 1901
N° NA : W643006651

Présentation du rapport moral :

Par le Président Michel Castan.

Bilan de l'année positif avec la continuité des actions d'animation sur le terrain (exemple des itinéraires bois, et rencontres bois construction) qui permettent d'asseoir la notoriété de l'IFB 64 et de renforcer les partenariats et de fédérer de plus en plus d'acteurs au sein de l'interprofession. La spécificité de l'année 2018 ayant été la tenue des Assises de la Forêt et du Bois en Pyrénées-Atlantiques qui ont permis de mettre tous les acteurs autour de la table et de poser le diagnostic de l'état de la filière locale mais aussi de partager une feuille de route. Ces travaux auront également permis d'affirmer la place et les priorités de la filière départementale dans la perspective des changements à venir.

Présentation du rapport d'activité :

Par Agnès Pachebat et Sofie Blanchart.

Cf. diaporama en pièce jointe.

Echanges avec la salle :

La presse, présente dans la salle, a demandé à clarifier la position de l'interprofession quand elle souhaite « lever les freins à la mobilisation des bois » (projet de charte de la Récolte Forestière dans les Pyrénées-Atlantiques).

Réponses :

Bruno Salomon : Il s'agit de fluidifier les relations entre les parties prenantes, en posant par écrit un certain nombre de règles de bonne conduite qui forment des bases d'un meilleur dialogue. On peut citer le cas des échanges entre les mairies et les exploitants forestiers pour ce qui concerne l'état des voiries empruntés par les engins forestiers lors des chantiers.

Compléments apportés par Sven Augier, Michel Castan et Christian Ribes pour préciser la nécessité de trouver une ligne d'équilibre entre la récolte forestière et la protection des espaces naturels. Une mise sous cloche de la forêt dans son intégrité n'est pas à souhaiter, même d'un point de vue écologique, la transformation du bois et sa mise en œuvre dans la construction ou dans l'ameublement permet par exemple le stockage de CO2 sur de longues périodes.

Présentation du rapport financier :

Par M JP BAUCOU, expert-comptable.

Compte de résultat :

Globalement la gestion des comptes de l'IFB64 est saine, le résultat est de 492 €, proche de l'équilibre, pour un total produit de 111 834 €. Des dépenses exceptionnelles en 2018, liés principalement à l'organisation des Assises de la Forêt et du Bois ont été compensées par des recettes exceptionnelles (mécénat et subventions).

Patrimoine de l'association :

- Le patrimoine net de l'association s'élève à 19 873 € est en très légère progression.

Contact :

Technopôle Hélioparc K124
2 Avenue Pierre Angot
64000 PAU

Port : 06 45 93 06 77
Mail : foretbois64@outlook.fr

Association loi 1901
N° NA : W643006651

- Les dettes sont en nette régression et la gestion de la trésorerie a été améliorée.
- Globalement la situation est saine

Remarques :

Hervé Madéo souligne que les subventions constituent une part importante des ressources de l'association, une situation qui ne semble pas pérenne, il faudrait trouver des ressources supplémentaires.

Vote des rapports

Approbation des rapports moral et d'activité.

Vote : 1 abstention – 23 voix pour - **Adoption par l'AG**

Approbation des comptes 2018

Vote : 1 abstention – 23 voix pour - **Adoption par l'AG**

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration doit être renouvelé pour moitié tous les deux ans.

Liste des administrateurs à renouveler en juin 2019 :

Premier Collège	Michel Castan – Cofor 64 Hervé Madéo – Fransylva FPPA Morgan Dabbadie – ETF Nouvelle-Aquitaine Bruno Salomon – SEBSO
Deuxième Collège	Didier Lambrecq – Fibre Excellence Patrick Lalanne – Biolacq Energies Eric Chouard – FFB
Troisième Collège	Pierre Marsan – Architecte Didier Laporte – CCI Pau Béarn Serge Ferreboeuf – Chambre d'agriculture Alexandre Lacaze – Architecte

Appel à candidatures :

- Tous les administrateurs sortants sont candidats à leur réélection.
- Par ailleurs il reste des places vacantes dans les collèges 2 et 3. Régis Navassartian de la coopérative Habitat Eco Action se porte candidat pour le collège 2.
- JJ Chalmeau, représentant la chambre d'agriculture, précise que ce sera M Bernard Layre qui siègera au Conseil d'Administration.

Contact :

Technopôle Hélioparc K124
2 Avenue Pierre Angot
64000 PAU

Port : 06 45 93 06 77
Mail : foretbois64@outlook.fr

Association loi 1901
N° NA : W643006651

La liste des administrateurs proposée au vote :

Premier Collège	Michel Castan – Cofor 64 Hervé Madéo – Fransylva FPPA Morgan Dabbadie – ETF Nouvelle-Aquitaine Bruno Salomon – SEBSO
Deuxième Collège	Didier Lambrecq – Fibre Excellence Patrick Lalanne – Biolacq Energies Eric Chouard – FFB Régis Navassartian – Habitat Eco Action
Troisième Collège	Pierre Marsan – Architecte Didier Laporte – CCI Pau Béarn Bernard Layre – Chambre d’agriculture Alexandre Lacaze – Architecte

Approbation du nouveau Conseil d’Administration

Vote : 1 abstention – 23 voix pour – **Adoption par l’AG**

Suite à l’épuisement de l’ordre du jour la séance est levée à 16h00

Il est dressé le présent procès-verbal de l’Assemblée Générale signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Fait à Pau le 20 juin 2019,

Le Président de séance,

Michel Castan, Président

Le Secrétaire de séance,

Pierre Marsan, Vice-Président



Contact :

Technopôle Hélioparc K124
2 Avenue Pierre Angot
64000 PAU

Port : 06 45 93 06 77
Mail : foretbois64@outlook.fr

Association loi 1901
N° NA : W643006651